

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNE DE LODÈVE

DÉCISION

numéro MLDC_230601_078

portant sur

ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ STUDIO A PROGRAMMATION DU MARCHÉ DE MISSION D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LA RÉHABILITATION DE L'ANCIEN PALAIS ÉPISCOPAL ET DES ANCIENS JARDINS DE L'ÉVÊCHÉ DE LODÈVE

Le Maire de la commune de Lodève,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment l'article L.2122-22 dont l'alinéa 4,

VU la délibération n°MLCM_200710_02 du Conseil municipal du 10 juillet 2020 par laquelle le Conseil municipal délègue au Maire la prise de décision prévue aux articles du CGCT susvisés,

VU le code de la commande publique, et en particulier les articles L.2123-1, R.2123-1 1° spécifiant que le montant des prestations étant inférieur au seuil de deux-cent-quinze-mille euros Hors Taxes (215 000 € HT), il est fait recours à une procédure adaptée ouverte,

CONSIDÉRANT l'avis d'appel public à la concurrence publié le 27 avril 2023 relatif à la conclusion d'un marché de mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réhabilitation de l'ancien palais épiscopal et des anciens jardins de l'évêché de Lodève,

CONSIDÉRANT les offres remises à la collectivité dans le cadre de cette procédure,

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse des offres,

DÉCIDE

- **ARTICLE 1** : de conclure un marché de mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réhabilitation de l'ancien palais épiscopal et des anciens jardins de l'évêché de Lodève avec la société Studio A Programmation, 8 rue du sentier, 75002 PARIS, pour un montant forfaitaire de trente-deux-mille-cinq-cent-quatre-vingt-douze euros cinquante centimes Hors Taxes (32 592,50 € HT) soit trente-neuf-mille-cent-onze euros Toutes Taxes Comprises (39 111,00 € TTC)

- **ARTICLE 2** : de préciser que les droits, obligations et conditions financières de chacune des parties sont définis dans le rapport d'analyse, annexé à la présente décision,

- **ARTICLE 3** : de préciser que la dépense correspondante est inscrite au budget principal, chapitre 21, article 21311,

- **ARTICLE 4** : de dire que le présent acte sera inscrit au registre des actes et sera transmis au service du contrôle de légalité,

Fait à Lodève, le premier juin deux mille vingt-trois,

Le Maire
Gaëlle LEVEQUE

1. OBJET DE LA CONSULTATION

Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réhabilitation de l'ancien palais épiscopal et des anciens jardins de l'évêché à Lodève

2. CARACTERISTIQUES DU MARCHÉ

Nature du marché :

Travaux Fournitures Services Maîtrise d'œuvre

Procédure :

- La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1[°] du Code de la commande publique.
- Marché ordinaire

Durée prévisionnelle : 18 mois

Enveloppe prévisionnelle :

- 40 000€

Éléments de mission : Organisation du concours, aide au choix de la MOE, négociation avec la MOE

3. DEROULEMENT DE LA CONSULTATION

Publicité :

- BOAMP JOUE Midi Libre Moniteur
 Profil acheteur

Délais :

- Date envoi publicité : le 27/04/2023
- Date et heure limite de réception des offres : 12/05/2023 à 12h00.

5. RECEVABILITE DES CANDIDATURES

Nombre et liste des candidats ayant remis une offre dans les délais : 4

1	SARL GNIPLUS
2	SASU SAMOP
3	SCIE Christian
4	Studio A

Nombre et liste des candidatures reçues hors délais : 0

Nombre de candidatures incomplètes ayant fait l'objet d'une demande de complément : 0

Conclusion :

Le pouvoir adjudicateur admet tous les candidats car ils présentent les garanties financières, techniques et professionnelles suffisantes pour exécuter les prestations.

6. JUGEMENT DES OFFRES

Rappel des critères de jugement des offres :

Critères	Pondération
1 Valeur technique	60 %
2 Prix des prestations	40%

1 Valeur technique : pondération 60%

La valeur technique (60%) sera jugée au vu de la note justificative qui comprendra :

- Méthodologie proposée : 30 %
- Détail de l'équipe et des moyens humains et techniques (pour la mission) : 30 %

	Remarques	Note
1 SARL GNIPIus Méthodologie proposée	La note méthodologique est très détaillée Présentation des outils utilisés Beaucoup d'éléments sur les enjeux théoriques mais peu d'adaptation à Lodève puisque le mot MH n'est pas utilisé	28
Détail de l'équipe et des moyens humains et techniques (pour la mission)	Équipe de 8 personnes avec de nombreuses complémentarités sur le papier dans le groupement mais dans chiffrage que 3 personnes ne sont identifiées Les compétences techniques sont celles demandées Plusieurs références sur des sites MH dans le groupement mais les CV fournis les références ne sont pas sur des projets culturels alors que la discussion avec les MH en liaison avec la MOE choisie va être très importante	25

2 SAMOP	Remarques	Note
Méthodologie proposée	N'a pas lu le cahier des charges puisque propose la programmation dans la proposition de mission Le volet méthodologique du suivi du concours est très faible, peu de détails Le nombre de jours d'intervention est sous-estimé	10
Détail de l'équipe et des moyens humains et techniques (pour la mission)	Equipe pluridisciplinaire 4 intervenants Des références dans le domaine recherché avec l'équipe qui présente les meilleures compétences	30

3 Scie	Remarques	Note
Méthodologie proposée	La méthodologie est assez détaillée et précise Beaucoup d'info sur la philosophie de travail et les points réalisés Pas d'illustrations Fait référence au travail à mener avec les bâtiments de France et les MH	28
Détail de l'équipe et des moyens humains et techniques (pour la mission)	Equipe de 2 personnes Pas de projets importants en MH, les références ne sont pas dans le domaine recherché	24

4 STUDIO A	Remarques	Note
Méthodologie proposée	Note très claire sur le fond Les différentes étapes sont bien appréhendées, répond aux enjeux de la mission mais manque parfois de détails Pas d'illustrations des outils utilisés même s'ils sont cités	26
Détail de l'équipe et des moyens humains et techniques (pour la mission)	Équipe de 3 personnes avec les compétences appropriées. Ils travaillent ensemble depuis longtemps Grosses compétences et références sur des projets culturels et MH tel que souhaitées Comparé à la meilleure équipe, manque un juriste associé	27

2 Prix des prestations : pondération 40 %

	CRITERE PRIX		
	MONTANT TOTAL €HT	NOTE/40	CLASSEMENT
1 SARL GNIPlus	36 230	35,98	3
2 SASU SAMOP	50 150	26	4
3 SCIE Christian	36 000	36,21	2
4 Studio A	32 592	40	1

3 Notes globales : sur 100 points

SYNTHESE

		CRITERE PRIX	CRITERE TECHNIQUE	TOTAL	CLASSEMENT
1	SARL GNIPlus	35,98	53	88,98	2
2	SASU SAMOP	26	40	66	4
3	SCIE Christian	36,21	52	88,21	3
4	Studio A	40	53	93	1

4. CONCLUSION

Compte tenu de l'analyse des critères énoncés dans le règlement de la consultation l'offre de l'opérateur STUDIO A est économiquement la plus avantageuse.

Par conséquent il est proposé de retenir l'opérateur STUDIO A, pour un montant de 32 592,50€ HT soit 39 111,00€ TTC

Proposé par : Matthieu GUILLOT

Validé le :

Par : Le représentant du pouvoir adjudicateur
.....